

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00304

Numéro SIREN : 529 682 049

Nom ou dénomination : 423 ENERGY

Ce dépôt a été enregistré le 17/02/2021 sous le numéro de dépôt 2023

Désignation de l'entreprise : S.A.S.U. 423 ENERGY		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2	
Adresse de l'entreprise 75 Allée wilhelm roentgen 34961 MONTPELLIER Cedex 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
Numéro SIRET* 5 2 9 6 8 2 0 4 9 0 0 1 3 3		Néant *	
		Exercice N clos le, 3 0 0 4 2 0 2 0	
		Brut 1 Amortissements, provisions 2 Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB AC	
Frais de développement *		CX CQ	
Concessions, brevets et droits similaires		AF AG	
Fonds commercial (1)		AH AI	
Autres immobilisations incorporelles		AJ AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL AM	
Terrains		AN AO	
Constructions		AP AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR 18 293 051 AS 4 358 840 13 934 212	
Autres immobilisations corporelles		AT AU	
Immobilisations en cours		AV AW	
Avances et acomptes		AX AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS CT	
Autres participations		CU CV	
Créances rattachées à des participations		BB BC	
Autres titres immobilisés		BD BE	
Prêts		BF BG	
Autres immobilisations financières *		BH 802 BI 802	
TOTAL (II)		BJ 18 293 854 BK 4 358 840 13 935 014	
Matières premières, approvisionnements		BL BM	
En cours de production de biens		BN BO	
En cours de production de services		BP BQ	
Produits intermédiaires et finis		BR BS	
Marchandises		BT BU	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV 45 025 BW 45 025	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX 359 737 BY 359 737	
Autres créances (3)		BZ 53 541 CA 53 541	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)		CD CE	
Disponibilités		CF 1 488 492 CG 1 488 492	
Charges constatées d'avance (3) *		CH 167 052 CI 167 052	
TOTAL (III)		CJ 2 113 847 CK 2 113 847	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW 140 775	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Écarts de conversion actif * (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO 20 548 476 IA 4 358 840 16 189 636	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR 92 726	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations : Stocks : Créances :	

Désignation de l'entreprise		S.A.S.U. 423 ENERGY		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000)	DA	1 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(1 385 599)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(476 257)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	(1 860 857)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ	8 382		
	TOTAL (III)	DR	8 382		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT	4 569 372		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	12 230 665		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	861 107		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	54 942		
	Dettes fiscales et sociales	DY	112 126		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	213 898		
	Autres dettes	EA			
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	18 042 111		
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	16 189 636		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 543 982		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : S.A.S.U. 423 ENERGY

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise : S.A.S.U. 423 ENERGY							Néant ☐ *		
			Exercice N						
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	biens *	FD	1 521 828	FE		FF	1 521 828		
	Production vendue services*	FG	6 454	FH		FI	6 454		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 528 283	FK		FL	1 528 283		
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	32 866		
	Autres produits (1) (11)					FQ	237		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 561 386	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
Variation de stock (marchandises)*						FT			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	349 716		
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	63 794		
Salaires et traitements*						FY			
Charges sociales (10)						FZ			
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations - dotations aux amortissements*						GA	1 039 675
		- dotations aux provisions						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	8 382
Autres charges (12)						GE	4		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 461 572		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	99 814		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	583 025	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	583 025	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(583 025)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(483 211)		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise S.A.S.U. 423 ENERGY		Néant ☐	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	7 372
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	7 372
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	418
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	418
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	6 954
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 568 758
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 045 015
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(476 257)
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	7 372
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9		
	(13) dont cotisations facultatives Madelin A7		
	(13) dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

423 ENERGY

Société par actions simplifiée au capital variable de minimum 1 000 € et maximum 450 000 €

Siège social : 75 allée Wilhelm Roentgen – CS 40935

34961 Montpellier Cedex 2

529 682 049 R.C.S. Montpellier

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt et un,
et le 29 janvier à 9 heures 30,

Les associés de la société 423 ENERGY se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social, sur convocation du Président,

Madame Florence MADELINE étant désigné Président de séance,

Et en l'absence de la société AXIOME, Commissaire aux Comptes régulièrement convoquée, et excusée.

Après que l'assemblée générale ait déclaré avoir pris connaissance ;

- 1) De l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos à cette date,
- 2) Du rapport du commissaire aux comptes,
- 3) Du texte des projets de résolutions soumises au vote de l'assemblée générale,

Le Président a déclaré que l'inventaire, les comptes annuels, les rapports du commissaire aux comptes, le texte du projet des résolutions proposées, ainsi que tous les documents et renseignements qui, en application des dispositions législatives ou réglementaires, doivent être tenus à la disposition des associés, au siège social, ou à eux adressés, l'ont été conformément à ces dispositions, à compter de la convocation à l'assemblée générale.

L'assemblée générale lui donnant acte de cette déclaration, a pris les décisions relatées ci-après relatives à l'ordre du jour suivant :

- *Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2020,*
- *Rapport spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019-2020,*
- *Approbation des comptes annuels et opérations de l'exercice clos le 30 avril 2020,*
- *Affectation du résultat,*
- *Mention des conventions visées à l'article L227-10 du Code de Commerce,*
- *Pouvoirs à conférer en vue des formalités.*

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 30 avril 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ces rapports.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve de l'exercice de ses fonctions au Président, pour l'exécution de son mandat.

L'assemblée générale constate également que les comptes de l'exercice écoulé ne font apparaître aucune charge et dépense non déductible des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés (art 39-4 du C.G.I.).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La société a dégagé un déficit net comptable de € -476 257 que l'assemblée générale décide d'affecter comme suit :

-	Déficit de l'exercice.....	-476 257 €
-	5 % du résultat à la Réserve Légale dans la limite de 10% du capital social	0 €
-	Le Solde, soit la somme de..... en totalité au poste « Report à Nouveau »	-476 257 €

Le poste « Report à Nouveau » se trouve ainsi porté à – 1 861 856 €.

L'assemblée générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des années précédentes.

Les capitaux propres demeurent inférieurs à la moitié du capital social, cependant la continuité de la société ne s'en trouve pas compromise. L'activité de la société (production et vente d'électricité) permettra, à moyen-long terme, de rétablir le montant des capitaux propres au niveau minimal requis par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport spécial du commissaire aux comptes concernant les conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce, constate qu'aucune convention au sens de l'article L227-10 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

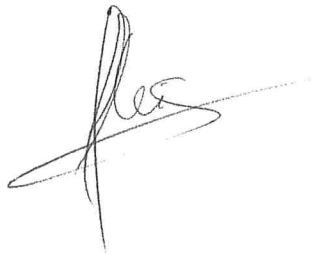
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

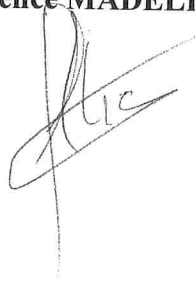
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et les associés.

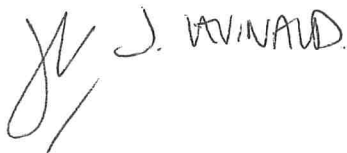
Président de séance
Florence MADELINE



Associée
URBASOLAR
Représentée par
Florence MADELINE



Associé
Crédit Agricole Languedoc
Energies Nouvelles
Représentée par Jérôme Lavinaud





AXIOME AUDIT
Commissariat aux comptes
Expertise comptable
Audit

MONTPELLIER 34000

@7 Center - Immeuble l'@ltis - bât G
521, rue Georges Méliès
Tél. : 0 467 158 935
Fax : 0 467 158 951
axiomeaudit@axiomeassociés.fr

ALÈS 30100

681 chemin du Mas
de la Bedosse
axiomeaudit@axiomeassociés.fr

PERPIGNAN 66050

51 rue Louis Delaunay
BP 10640 - Cedex
axiomeaudit@axiomeassociés.fr

SAS 423 ENERGY
75 Allée Wilhelm Roentgen
CS 40935
34 961 MONTPELLIER CEDEX 2

COMMISSARIAT AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 30.04.2020



AXIOME AUDIT
Commissariat aux comptes
Expertise comptable
Audit

MONTPELLIER 34000

@7 Center - Immeuble l'@ltis - bât G
521, rue Georges Méliès
Tél. : 0 467 158 935
Fax : 0 467 158 951
axiomeaudit@axiomeassociés.fr

ALÈS 30100

681 chemin du Mas
de la Bedosse
axiomeaudit@axiomeassociés.fr

PERPIGNAN 66050

51 rue Louis Delaunay
BP 10640 - Cedex
axiomeaudit@axiomeassociés.fr

SAS 423 ENERGY

75 Allée Wilhelm Roentgen
CS 40935

34 961 MONTPELLIER CEDEX 2

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXES**



AXIOME AUDIT
Commissariat aux comptes
Expertise comptable
Audit

MONTPELLIER 34000

@7 Center - Immeuble l'@ltis - bât G
521, rue Georges Méliès
Tél. : 0 467 158 935
Fax : 0 467 158 951
axiomeaudit@axiomeassociés.fr

ALÈS 30100

681 chemin du Mas
de la Bedosse
axiomeaudit@axiomeassociés.fr

PERPIGNAN 66050

51 rue Louis Delaunay
BP 10640 - Cedex
axiomeaudit@axiomeassociés.fr

SAS 423 ENERGY

75 Allée Wilhelm Roentgen
CS 40935
34 961 MONTPELLIER CEDEX 2

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2020

Aux associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 423 ENERGY relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 23 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} mai 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

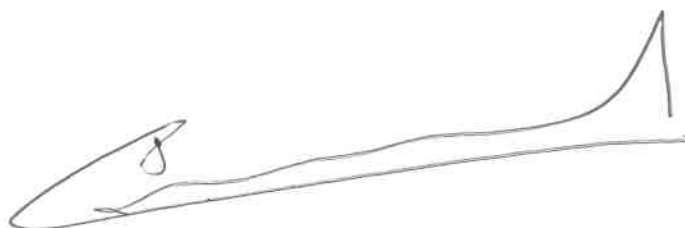
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier,
Le 27 juillet 2020

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Frédéric Carrobé', is written over a horizontal line. The signature is fluid and cursive, with a large loop at the end.

Le commissaire aux comptes
AXIOME AUDIT
Frédéric Carrobé

Bilan Actif

S.A.S.U. 423 ENERGY

Période du 01/05/19 au 30/04/20

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/04/2020	Net (N-1) 30/04/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	18 293 051	4 358 840	13 934 212	14 963 912
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	18 293 051	4 358 840	13 934 212	14 963 912
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	802		802	802
TOTAL immobilisations financières :	802		802	802
ACTIF IMMOBILISÉ	18 293 854	4 358 840	13 935 014	14 964 715
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	45 025		45 025	40 716
Créances clients et comptes rattachés	359 737		359 737	374 199
Autres créances	53 541		53 541	96 846
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	458 303		458 303	511 760
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 488 492		1 488 492	1 335 338
Charges constatées d'avance	167 052		167 052	182 476
TOTAL disponibilités et divers :	1 655 544		1 655 544	1 517 815
ACTIF CIRCULANT	2 113 847		2 113 847	2 029 575
Frais d'émission d'emprunts à étaler	140 775		140 775	150 749
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	20 548 476	4 358 840	16 189 636	17 145 039

Bilan Passif

S.A.S.U. 423 ENERGY

Période du 01/05/19 au 30/04/20

RUBRIQUES	Net (N) 30/04/2020	Net (N-1) 30/04/2019
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 1 000	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(1 385 599)	(889 842)
Résultat de l'exercice	(476 257)	(495 757)
TOTAL situation nette :	(1 860 857)	(1 384 599)
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	(1 860 857)	(1 384 599)
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	8 382	32 866
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	8 382	32 866
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	4 569 372	4 569 372
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 230 665	12 683 418
Emprunts et dettes financières divers	861 107	816 525
TOTAL dettes financières :	17 661 144	18 069 315
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 942	66 731
Dettes fiscales et sociales	112 126	125 490
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	213 898	235 235
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	380 967	427 456
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	18 042 111	18 496 772
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	16 189 636	17 145 039

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bat. G
621 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 01 67 15 68 35 axiomeaudit@axiomecsodis.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Compte de Résultat (Première Partie)

S.A.S.U. 423 ENERGY

Période du 01/05/19 au 30/04/20

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/04/2020	Net (N-1) 30/04/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	1 521 828		1 521 828	1 581 251
Production vendue de services	6 454		6 454	1 250
Chiffres d'affaires nets	1 528 283		1 528 283	1 582 501
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			32 866	
Autres produits			237	1
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 561 386	1 582 502
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			349 716	341 602
TOTAL charges externes :			349 716	341 602
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			63 794	88 159
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 039 675	1 039 648
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			8 382	19 923
TOTAL dotations d'exploitation :			1 048 057	1 059 571
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			4	5
CHARGES D'EXPLOITATION			1 461 572	1 489 336
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			99 814	93 166

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociates.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Compte de Résultat (Seconde Partie)

S.A.S.U. 423 ENERGY

Période du 01/05/19 au 30/04/20

RUBRIQUES	Net (N) 30/04/2020	Net (N-1) 30/04/2019
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	99 814	93 166
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	583 025	588 924
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	583 025	588 924
RÉSULTAT FINANCIER	(583 025)	(588 924)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(483 211)	(495 757)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 372	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	7 372	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	418	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	418	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	6 954	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	1 568 758	1 582 502
TOTAL DES CHARGES	2 045 015	2 078 260
BÉNÉFICE OU PERTE	(476 257)	(495 757)

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
824 rue Georges Millès - 34036 MONTPELLIER
Tél. 04 67 15 69 55 axiomeaudit@axiomesocietes.fr
SIREN: 842 335 181 00076 - APE: 6920Z

Règles & Méthodes Comptables

S.A.S.U. 423 ENERGY

Période du 01/05/19 au 30/04/20

L'exercice clôturé au 30/04/2020 présente un montant total du bilan de 16 189 636 €
et dégage un résultat de (476 257) €

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- importance relative
- continuité d'exploitation
- permanence des règles et méthodes d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Evènements significatifs :

- de l'exercice : Cf Pages Suivantes

- postérieurs à compter de la clôture : Cf Pages Suivantes

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociates.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6820Z

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires directement attribuables inclus, après déduction des RRR et escomptes obtenus. Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes sont comptabilisés en charges

Les intérêts intercalaires de l'emprunt ainsi que les intérêts de compte courant d'associé sont intégrés au coût de l'immobilisation jusqu'à la date de mise en service de la centrale, car ils sont directement rattachables à la construction de la centrale photovoltaïque. Le montant des frais financiers portés à l'actif s'élèvent à

203493,99 €.

Les centrales sont décomposées en deux composants dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Composant n°1 : panneaux photovoltaïques, amortis linéairement sur une durée de 20 ans d'une valeur de 15 992 092,69 €
- Composant n°2 : onduleurs, amortis linéairement sur une durée de 10 ans d'une valeur de 2 300 958,68€

Conformément à la réglementation comptable et de par leur aspect significatif, les frais accessoires (pose, honoraires, études...) sont incorporés au coût d'acquisition de la centrale et répartis au prorata des composants.

Evénements significatifs de l'exercice :

Une épidémie de Covid-19 a démarré en Chine et s'est rapidement propagée au niveau mondial. L'OMS a prononcé l'état d'urgence sanitaire le 30 janvier 2020 et le phénomène de pandémie le 11 mars 2020. Cette crise sanitaire sans précédent affecte les activités économiques et commerciales à une échelle internationale et a engendré des impacts plus ou moins significatifs pour toutes les entités, quels que soient les secteurs d'activités et les zones géographiques.

Les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2020 n'ont pas été impactés par l'épidémie de COVID-19, l'exploitation de la centrale a eu lieu dans des conditions normales (les activités de maintenance et de surveillance des sites ayant perduré pendant le confinement) et le niveau de production n'a pas été impacté. Nous ne relevons donc pas d'impact significatif sur la situation financière de notre société ni sur la valeur de nos actifs.

Les capitaux propres de la société sont, à la clôture de l'exercice, inférieurs à la moitié du capital social du fait du résultat déficitaire de cet exercice et des précédents. La continuité de l'exploitation n'est cependant pas compromise.

L'activité de la société consiste en l'exploitation de centrales solaires photovoltaïques.

En date du 9 Mars 2016, la centrale GP 05 a été mise en service pour une valeur de 479 998,27 €. Le chiffre d'affaires de la centrale pour l'exercice est de 51 447,68 €.

En date du 31 Mars 2016, la centrale Grameyer a été mise en service pour une valeur de 612 924,69 €. Le chiffre d'affaires de la centrale pour l'exercice est de 48 373,43 €.

En date du 27 Mai 2016, la centrale Autajon a été mise en service pour une valeur de 1 496 284,02 €. Le chiffre d'affaires de la centrale pour l'exercice est de 150 306,63€.

En date du 13 Juin 2016, la centrale Mediaco a été mise en service pour une valeur de 4 354 464,88 €. Le chiffre d'affaires de la centrale pour l'exercice est de 450 564,67 €.

En date du 13 Juillet 2016, la centrale SAD 1 a été mise en service pour une valeur de 480 956,58 €. Le chiffre d'affaires de la centrale pour l'exercice est de 46 548,88 €.

En date du 12 Août 2016, la centrale Orchestra a été mise en service pour une valeur de 4 519 913,44 €. Le chiffre d'affaires de la centrale pour l'exercice est de 418 851,67 €.

En date du 17 Octobre 2016, la centrale Sud Métal a été mise en service pour une valeur de 1 456 629,32 €. Le chiffre d'affaires de la centrale pour l'exercice est de 133 159,40 €.

En date du 13 Janvier 2017, la centrale Ducournau 9 a été mise en service pour une valeur de 1 863 356,62 €. Le chiffre d'affaires de la centrale pour l'exercice est de 150 332,90 €.

En date du 15 Septembre 2017, la centrale Cap Vrats a été mise en service pour une valeur de 3 028 523,55 €. Le chiffre d'affaires de la centrale pour l'exercice est de 72 243,22 €.

En date du 22 Avril 2016, la société a souscrit un emprunt moyen terme auprès d'Auxifip et Crédit Agricole Languedoc d'un montant en principal de 15 051 497€ réparti en 4 tranches distinctes.

A la clôture de l'exercice, le solde à rembourser sur la Tranche 1 est de 5 041 488,74€ ;

A la clôture de l'exercice, le solde à rembourser sur la Tranche 2 est de 4 073 889,88 € ;

A la clôture de l'exercice, le solde à rembourser sur la Tranche 3 est de 1 311 600,52 € ;

A la clôture de l'exercice, le solde à rembourser sur la Tranche 4 est de 1 528 907,85 €.

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes

@ 7 CENTER - Immeuble Aliis - Sât. G

521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER

Tél 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomesasocietes.fr

SIRET: 332 235 131 00076 - APE: 6920Z

Garanties liées au prêt Moyen Terme :

- Gage sans dépossession des matériels financés ;
- Cession Dailly des créances EDF ;
- Cession Dailly des créances envers le constructeur ;
- Cession Dailly des créances au titre de la Cautiion Bancaire et de la Garantie Bancaire Autonome ;
- Cession Dailly des créances détenues au titre des conventions d'occupation ;
- Cession Dailly des créances à naître au titre des contrats d'assurance ;
- Cession Dailly des créances à naître au titre des contrats de maintenance ;
- Nantissement des titres de la société ;
- Constitution d'un compte de réserve de la dette et nantissement dudit compte ;
- Constitution d'un compte de réserve pour Garantie de Démantèlement et nantissement dudit compte.

Garanties liées au prêt Court Terme : Cession Dailly de la T.V.A.

Le contrat d'emprunt prévoit un calcul de ratio DSCR supérieur à 1,05. A la clôture de l'exercice, le ratio DSCR est de 1.14.

Deux emprunts obligataires ont été émis sur l'exercice N-1 en date du 26 avril 2019 :

- Emprunt OS1 : 2 500 359 € divisé en 2 500 359 OS d'une valeur nominale de 1 € et d'une durée de 19 ans. Taux d'intérêts = 5%
- Emprunt OS2 : 2 069 013 € divisé en 500 072 € pour la part CALEN et 1 568 941€ pour la part de URBASOLAR. Chacune d'une valeur nominale de 1 € et d'une durée de 20 ans. Taux d'intérêts = 5,5%

La société AXPO INTERNATIONAL SA consolide les comptes de la société selon la méthode d'intégration globale

Evènements post-clôture :

Les comptes ont été arrêtés le 23/07/2020.

A la date d'arrêt des comptes de la société, l'activité se poursuit dans des conditions normales. Cet évènement n'impacte pas la situation financière de notre société, ni la valeur de nos actifs.

Compte tenu des incertitudes, liées notamment à la durée de cette crise, les effets sur les prochains mois sont difficilement quantifiables à la date d'arrêt des comptes.

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Allis - Bat. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 miqueaud@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Immobilisations

S.A.S.U. 423 ENERGY

Période du 01/05/19 au 30/04/20

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	18 293 051		
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	18 293 051		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	802		
TOTAL immobilisations financières :	802		
TOTAL GÉNÉRAL	18 293 854		

AXIONIE AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Allis - Bât. G
521 rue Georges Molliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 88 35 axionieaudit@axionieassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00078 - APE: 6920Z

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			18 293 051	
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			18 293 051	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			802	
TOTAL immobilisations financières :			802	
TOTAL GÉNÉRAL			18 293 854	

Amortissements

S.A.S.U. 423 ENERGY

Période du 01/05/19 au 30/04/20

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	2 629 139	1 029 701		3 658 840
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	2 629 139	1 029 701		3 658 840
TOTAL GÉNÉRAL	2 629 139	1 029 701		3 658 840

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	1 029 701		
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	1 029 701		
Frais d'acquisition de titres de participations			

TOTAL GÉNÉRAL	1 029 701		
----------------------	------------------	--	--

Amortissements (suite)

S.A.S.U. 423 ENERGY

Période du 01/05/19 au 30/04/20

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Autres immobilisations incorporelles		
TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
TOTAL immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL		
----------------------	--	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler	150 749		(9 974)	140 775
Primes de remboursem. des obligations				

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7.CENTER - Immeuble Atlas - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 69 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIREN 302 235 131 00076 - APE: 6920Z

Charges et Produits Constatés d'Avance

S.A.S.U. 423 ENERGY

Période du 01/05/19 au 30/04/20

Charges constatées d'avance	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	167 052	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	167 052	

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 36 axiomeaudit@axiomesocietes.fr
SIRET: 332 885 131 00076 - APE: 6920Z

Charges à Payer

S.A.S.U. 423 ENERGY

Période du 01/05/19 au 30/04/20

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	274 778
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 272
Dettes fiscales et sociales	111 381
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	428 431

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
127 CENTER - Immeuble Axis - Bat. G
69100 Givors (69100) - 34000 MONTPELLIER
Tél : 04 67 15 69 35 mickael.madi@axiomeauditsc.com
SIREN 381 005 131 00076 - APE: 6920Z

Produits à Recevoir

S.A.S.U. 423 ENERGY

Période du 01/05/19 au 30/04/20

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	159 127
Personnel	
Organismes sociaux	
État	12 241
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	171 368

AXIONE AUDIT
Audit
 Commercial aux comptes
 @ 7 CENTER - Immeuble Adite - Et. G
 821 rue Georges MEIS - 31000 MONTPELLIER
 Tel : 04 67 10 63 05 - 04 67 10 63 06
 SIRET 839 096 131 0001 - APE 6820Z

État des Échéances des Créances et Dettes

S.A.S.U. 423 ENERGY

Période du 01/05/19 au 30/04/20

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	802		802
TOTAL de l'actif immobilisé :	802		802
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	359 737	359 737	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	40 467	40 467	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	12 241	12 241	
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	832	832	
TOTAL de l'actif circulant :	413 278	413 278	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	167 052	167 052	

TOTAL GÉNÉRAL	581 132	580 329	802
----------------------	----------------	----------------	------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	4 569 372	365 669	263 997	3 939 706
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	35 310	35 310		
- à plus d' 1 an à l'origine	12 195 355	713 061	3 273 153	8 209 141
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	54 942	54 942		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	746	746		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	111 381	111 381		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	213 898	213 898		
Groupe et associés	861 107	48 975		812 132
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	18 042 111	1 543 982	3 537 150	12 960 979
----------------------	-------------------	------------------	------------------	-------------------

Composition du Capital Social

S.A.S.U. 423 ENERGY

Période du 01/05/19 au 30/04/20

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	1000	1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1000	1

FRANÇOISE AUDIT
Audits
Commissariat aux Comptes
10, rue de l'Entrepreneur - Immeuble A115 - Bat. 6
92100 CLAMART - FRANCE
N° de l'Ordre des Experts Comptables : 15 000 35
SIRET : 532 825 131 00012 - APE : 6411 Z

Provisions Inscrites au Bilan

S.A.S.U. 423 ENERGY

Période du 01/05/19 au 30/04/20

Devise d'édition €

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	32 866	8 382	32 866	8 382
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	700 000			700 000
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	700 000			700 000
TOTAL GÉNÉRAL	732 866	8 382	32 866	708 382